Les enquêtes AINGA, AKO et TARATRA

Un dispositif de connaissances sur la diaspora malagasy dans le monde

Ainga — Enquête auprès des membres de la diaspora malagasy

Ako — Enquête auprès des associations qui s'engagent pour Madagascar

TARATRA — Enquête auprès de la population La diaspora vue de Madagascar

Un dispositif original de trois enquêtes statistiques complémentaires a été conçu, coordonné et mis en œuvre par une équipe scientifique de l'IRD, en partenariat étroit avec différentes structures dans le cadre du projet TADY. Les enquêtes **AINGA & AKO**, menées auprès des membres de la diaspora malagasy dans le monde, et auprès des associations basées en France engagées pour Madagascar ont été gérées sur le terrain par différentes associations de la diaspora. L'enquête statistique **TARATRA** menée auprès de la population à Madagascar a été conduite sur l'ensemble du territoire malgache par le cabinet d'études COEF-Ressources, en collaboration avec l'INSTAT. Ce dispositif, qui s'inscrit dans une démarche de science citoyenne, vise à améliorer les connaissances sur la diaspora malagasy afin de faire reconnaître son poids et son rôle effectif ou potentiel, de la mobiliser et d'identifier les leviers pour améliorer l'efficacité de ses actions.

Le projet TADY (juin 2023 – juin 2027) est piloté par le Ministère des Affaires étrangères de Madagascar, avec l'appui technique d'Expertise France et les financements de l'AFD, et mis en œuvre avec l'IRD et l'OIM. Le projet a pour objectifs de renforcer les capacités des acteurs institutionnels, de valoriser le capital social, culturel et économique de la diaspora, et d'alimenter les décisions opérationnelles et le dialogue de politique publique sur les enjeux « Migrations, Diaspora, Développement ».

Ako

Enquête AKO auprès des associations basées en France
et qui œuvrent pour Madagascar

Il existe de nombreuses associations françaises dont l'activité est tournée vers Madagascar et/ou vers les membres de la diaspora. Un inventaire réalisé à partir de différentes sources, dont principalement le Répertoire National des Associations, a permis d'en recenser près de 5 000, même si beaucoup d'entre elles ne sont plus en activité. Ce monde est pourtant mal connu. L'enquête Ako, menée auprès d'un échantillon représentatif de 491 associations tirées dans cette base de sondage, permet d'en révéler les contours, les modalités d'action et les perspectives d'avenir.

On distingue dans cette enquête les associations selon qu'elles sont ou non des associations de la diaspora et selon les pays où elles déploient leurs activités. Il n'existe pas de définition stabilisée de ce qu'est une association de la diaspora. Dans ce rapport, nous retenons comme critère le fait qu'un des fondateurs de l'association soit d'origine malagasy et/ou celui que la proportion de membres actifs d'origine malgache de l'association soit supérieur à 30 %.

NB : Les résultats présentés ici sont non pondérés. Ils sont donc provisoires.

Caractéristiques des associations. Représentant les 2/3 des associations en lien avec Madagascar, la diaspora malagasy occupe une place majeure dans ce réseau associatif. Par ailleurs, si l'immense majorité des associations déploient leurs activités majoritairement sur le territoire malgache, 12 % ne les mènent qu'en France et 7 % interviennent également dans d'autres pays en développement. Plus de 50 % des associations n'ont pas voulu ou pas pu indiquer leur budget annuel. Pour les 50 % restantes, le budget annuel moyen est de 174 000 euros. Cette moyenne, qui peut sembler élevée, est en réalité tirée par le haut par les grosses associations qui agissent souvent dans plusieurs pays. En réalité, les associations agissant en lien avec Madagascar ont pour la plupart un budget très modeste : 60 % (85 % des associations diasporiques) dépensant moins de 10 000 euros par an et 11 % seulement 50 000 euros ou plus.

Tranches budgétaires par type d'associations et lieux d'activités

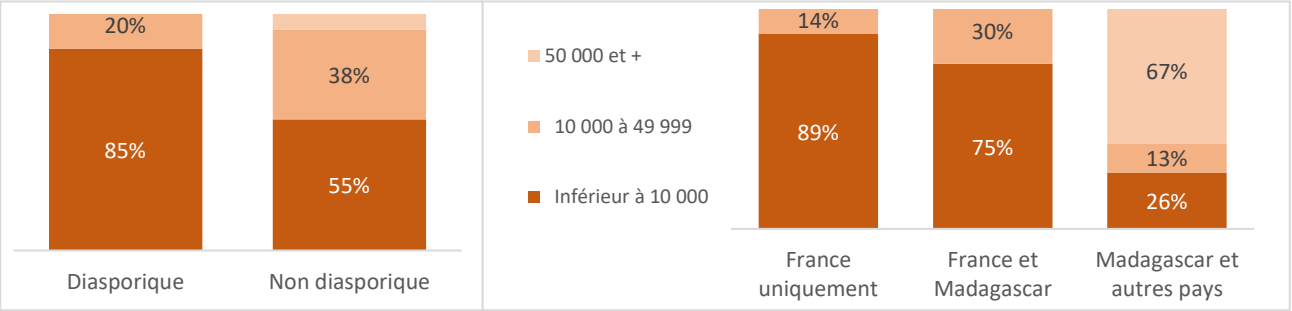

Difficultés rencontrées. L'engagement associatif est une course d'obstacles, mais la nature de ces obstacles varie radicalement selon le lieu de l'action. En France, le défi est avant tout pécuniaire et humain. 65 % des associations rencontrant des difficultés sur le sol français citent le manque de moyens financiers, 41 % le manque de moyens humains. À Madagascar, les difficultés se déplacent sur le terrain des infrastructures (41 %), des difficultés administratives (40 %) et de la corruption (31 %).

Problèmes rencontrés pour la réalisation des projets

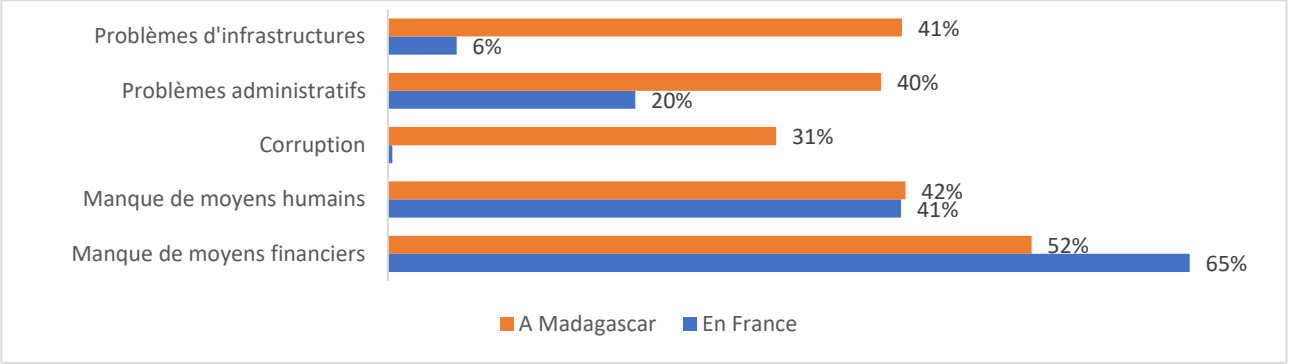

Réseaux et relations. Les associations n'agissent pas isolément ; elles s'inscrivent dans une toile de relations avec les États et les institutions internationales. En France, comme à Madagascar, ces relations sont dominées par des échanges avec d'autres associations (41 % les ont mentionnés), ce qui est un indicateur de la densité associative. Mais les relations avec les collectivités territoriales sont également importantes en majorité en France pour des recherches de financement (coopération décentralisée) et à Madagascar pour du partage d'informations et des recherches de collaboration.

Relations avec des organismes à Madagascar et en France

